



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 novembre 2009
N° CERTA-2009-AVI-489

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans CUPS

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-489>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-489
Titre	Vulnérabilité dans CUPS
Date de la première version	10 novembre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Notes de modifications de CUPS 1.4.2 du 09 novembre 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Injection de code indirecte.

2 Systèmes affectés

CUPS versions antérieures à 1.4.2.

3 Résumé

Une vulnérabilité de CUPS permet à une personne malintentionnée d'effectuer des attaques de type injection de code indirecte.

4 Description

Une vulnérabilité a été identifiée dans l'interface Web de CUPS. Elle peut être exploitée par une personne malintentionnée pour effectuer des attaques de type injection de code indirecte (*cross-site scripting*).

5 Solution

La version 1.4.2 de CUPS corrige le problème.

6 Documentation

- Notes de modifications de CUPS 1.4.2 du 09 novembre 2009 :
<http://www.cups.org/articles.php?L590>

Gestion détaillée du document

10 novembre 2009 version initiale.